

LES MODULES DE FORMATION DU GAAP

Modules de formation	PARCOURS 3 ans			PARCOURS 1 an
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	
Entretiens individuels	5 x 2 heures	5		5
GEASE Analyse collective de situations éducatives	5 journées	5 journées		5 journées
Séminaires « Connaissance de soi pour mieux vivre sa pratique professionnelle »	6 journées			
Atelier corps, voix et posture		3 journées		
Journées thématiques sur la gestion de classe		4 journées	4 journées	
Communication non violente		1 journée	1 journée	
Discipline positive	2 journées			
Droits et devoirs de l'enseignant	½ journée			½ journée
Parcours professionnel	½ journée			

VOTRE CONTACT

Caroline Tessier, coordinatrice
04 73 99 34 98
caroline.tessier@ac-clermont.fr / ce.gaap@ac-clermont.fr



ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité



Afin d'améliorer vos pratiques en classe et pour mieux vivre votre métier,

REJOIGNEZ LE GAAP

(groupe académique d'accompagnement professionnel)

Ecouter, accompagner,
construire, innover...

COMPRENDRE ET FAIRE ÉVOLUER SA PRATIQUE D'ENSEIGNANT

Le groupe académique d'accompagnement professionnel (**GAAP**) existe depuis 2005 dans l'académie afin d'accompagner les enseignants dans le domaine de la gestion de classe.

Deux parcours de formation sont possibles : un parcours complet sur trois années scolaires consécutives ou un parcours individualisé sur une année. L'un comme l'autre permettent aux professeurs accompagnés de prendre du recul sur leurs pratiques d'enseignement et de développer de nouvelles compétences professionnelles.

Rejoindre le GAAP est un **acte volontaire** de la part de l'enseignant accompagné.

QUE VOUS APporte LE GAAP ?

Chaque professeur entrant dans le GAAP est accompagné personnellement par un enseignant formateur-accompagnateur avec lequel il travaille tantôt en relation inter-individuelle, tantôt dans le cadre d'un travail de groupe.

Le dispositif apporte **un soutien, une aide personnalisée et des « outils » à deux niveaux :**

■ **pédagogique – exercice du métier** : analyse des pratiques d'enseignement, travail sur les non-dits, le pouvoir, l'autorité, la place de l'adulte référent dans la classe, la gestion des conflits, la prise en compte des attentes des élèves et de l'institution.

■ **psychologique – relationel** : travail sur son identité professionnelle, sur la communication interpersonnelle et de groupe (rapports avec les élèves, les collègues, l'administration...)

Il est complété par une **réflexion approfondie sur ce qu'est le métier d'enseignant.**

UNE DÉMARCHE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

L'enseignant s'engage à suivre tout le parcours de formation et à faire des bilans de suivi de l'accompagnement professionnel.

Votre chef d'établissement soutient la démarche de progrès dans laquelle vous vous engagez et apporte sa contribution au bilan annuel.

Les journées de formation ont lieu essentiellement le vendredi, votre emploi du temps sera d'ailleurs établi de façon à libérer cette journée pour les deux premières années.

Pour chaque action de formation, que vous soyez en parcours complet ou individualisé, vous recevez un ordre de mission avec remboursement des frais de déplacement. La plupart des sessions de formation ont lieu à Clermont-Ferrand.

Vous programmez vos rencontres individuelles avec votre formateur – accompagnateur dans le lieu qui vous convient, cadre scolaire ou hors cadre scolaire.

Chaque participant au GAAP, pour les deux parcours de formation, s'engage à être **assidu, investi** dans le travail et à respecter une **charte de confidentialité**.

Ecouter,
accompagner,
construire,
innover...